



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 juillet 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris à l'occasion du trente-huitième anniversaire de l'enlèvement de trois membres de l'Ambassade de la République islamique d'Iran à Beyrouth, ainsi que d'un journaliste iranien, qui avaient été capturés en juillet 1982 durant l'invasion du Liban et l'occupation de Beyrouth par le régime israélien.

D'après diverses indications, après avoir été arrêtés et détenus au point de contrôle de Barbara à Madfoun, à 40 km au nord de Beyrouth, secteur qui était sous occupation de l'armée israélienne, lesdits Iraniens avaient été immédiatement transférés aux forces militaires israéliennes. Plusieurs éléments de preuve, notamment des affirmations faites par des détenus dans des prisons israéliennes, qui ont été libérés par la suite, ou par des personnes qui se sont rendues dans ces prisons, laissent entendre que ces Iraniens sont encore en vie et se trouvent aux mains du régime israélien. Aucun élément de preuve crédible n'est venu réfuter ces affirmations à ce jour.

Le Gouvernement iranien souligne, une fois de plus, que l'ONU ne s'est toujours pas acquittée de sa responsabilité pour ce qui est de traiter, comme il se doit, cet acte illégal et criminel comme une violation flagrante du droit international, notamment du droit international humanitaire, et de tenir responsable, 38 ans après les faits, le régime israélien, lequel a été encouragé à continuer de détenir ces personnes dans une impunité totale et à éviter toute coopération véritable en vue de leur libération, ce qui a entraîné des souffrances indicibles, toutes ces années, pour ces diplomates et ce journaliste iraniens et leurs familles.

Rappelant que dans un rapport de 2008, le Secrétaire général de l'ONU de l'époque avait souligné la nécessité d'enquêter sur l'affaire et s'était déclaré disposé à le faire (S/2008/715), initiative dont l'Iran s'était réjoui (voir S/2009/91), et compte tenu des efforts déployés et de la coopération manifestée par le Gouvernement libanais à cet égard, y compris la demande d'une assistance du Secrétaire général à cette fin (voir A/66/363-S/2011/581) et surtout au regard de la grande importance humanitaire que revêt la question, j'aimerais demander votre aide pour essayer de savoir ce qui est advenu des diplomates et du journaliste enlevés, notamment d'apporter votre soutien à la création par le Comité international de la Croix-Rouge d'une commission d'enquête, comme l'a proposé le Gouvernement iranien. Il convient de noter que le 11 juillet 2019, le Ministre iranien des affaires étrangères a demandé l'aide de l'ONU à cet égard, au cours d'un entretien avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Majid **Takht Ravanchi**
